

NOTICE d'INSCRIPTION Saison 2017 / 2018

Merci de lire attentivement cette notice avant de compléter ce dossier.
La création ou le renouvellement de licence ne se fera que si le dossier est retourné complété avec toutes les pièces demandées.

Documents ou pièces à retourner à son entraîneur le plus rapidement possible :

- **1 photo d'identité** pour les nouveaux inscrits
- **Photocopie de la carte d'identité** ou du passeport pour les nouveaux inscrits
- **Formulaire d'inscription à l'AVBA** dûment rempli et signé
- **Formulaire de demande de licence FFVB** (sauf pour la section FSGT)
- **Certificat médical** si vous ne l'avez pas fourni pour la saison 2016-2017. Sur le formulaire de demande de licence ou le formulaire spécifique
- **Autorisation parentale** pour les mineurs
- **Montant de la cotisation** par chèque (à l'ordre de l'AVBA en inscrivant nom et prénom du licencié au dos du chèque), espèces, carte L'attitude 13 ou chèques vacances

Catégorie	Prix licence annuelle
SENIORS (1996 et avant) <i>licence « Compétition VB »</i>	240 € maillot compris
JEUNES (1997 et après) <i>licence « Compétition VB »</i>	200 € maillot compris

Catégorie	Prix licence annuelle
LOISIRS <i>licence « Compét'lib »</i>	120 € sans maillot 140 € avec maillot
FSGT	160 € maillot compris

Le prix de la licence comprend un maillot et un short (sauf mention contraire).

- Réduction de 20 € à partir de la **2^{ème} cotisation** au sein de la même famille.
- Réduction de 50 € pour **tout mécénat ou don** d'un montant supérieur à 250 €. L'AVBA étant reconnue « d'utilité publique » chaque donateur recevra un justificatif lui permettant de déduire 66% de sa donation de ses impôts l'année suivante. (Par exemple si une personne ou entreprise donne 100€, 66€ lui seront déduits de ses impôts l'année suivante)

Informations diverses:

- **L'assurance de base** est comprise dans le prix de la licence. Si vous optez pour les options A ou B merci de rajouter le tarif indiqué au montant de la cotisation.
- **Le certificat médical est exigé pour toute personne non inscrite la saison précédente ou tous les 3 ans pour les autres.** Lorsque le certificat médical n'est pas nécessaire le sportif doit renseigner le « **questionnaire de santé QS-SPORT** »
- **Seul le certificat médical** présent sur le « *formulaire de demande de licence* » est accepté par la Fédération Française de Volley-Ball. Pour les jeunes y faire aussi remplir et tamponner le **simple surclassement**. **Pour les + de 35 ans, remplir le certificat spécifique Senior+.**
- Pour le certificat médical d'un **double-surclassement** en compétition, se renseigner auprès de son entraîneur.
- Si vous bénéficiez d'une **carte L'attitude 13** du Conseil Général, veuillez indiquer la date de naissance du licencié ainsi que le n° de la carte inscrit verticalement et fournir une copie de la carte L'attitude 13.
- Si vous bénéficiez du **Pass'Sport Club** de la ville d'Aix en Provence, veuillez joindre également la fiche d'inscription Pass'Sport.
- Vous pouvez **échelonner votre règlement** en 2 ou 3 fois jusqu'à Décembre. Merci d'indiquer au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées, ainsi que le nom et prénom de l'enfant si différent de celui du chèque.
- L'AVBA a deux partenariats permettant à ses adhérents de bénéficier de **soins ostéopathiques** :
 - Dispensaire de l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie EUROSTEO : Château de la Saurine, 1985 routes de Martina 13590 Meyreuil. RDV au 04 42 58 51 58. Tarif préférentiel : 10 €
 - M. Maffre, Ostéopathe DO : 18 Place de la Mairie 13950 Cadolive. RDV au 06 52 82 99 54. Tarif préférentiel : 35 €.



Pour toute information complémentaire, ou doute sur la façon de remplir le dossier, vous pouvez nous contacter par mail : avbaixois@free.fr ou par téléphone au 06 87 75 43 44 (secrétariat).